

# COMMUNAUTE DE COMMUNES DE PECHELBRONN

Département du Bas-Rhin

## EXTRAIT DU REGISTRE

### DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 6 novembre 2007 à 20 Heures

Sous la présidence de Monsieur Armand BRACONNIER

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 13

**Présents :**

|                 |               |                |              |
|-----------------|---------------|----------------|--------------|
| KUTZENHAUSEN :  | MM FABACHER   | - BRACONNIER   | - MORI       |
| LAMPERTSLOCH :  | MM STURM      | - APPRILL      | - URBANY     |
| LOBSANN :       | MM KREISS     | - MME CHALOPPE | -            |
| MERKWILLER-P. : | MM SCHIELLEIN | - GUILHEM      | - WEISBECKER |
| PREUSCHDORF :   | MM KENNEL     | - BASTIAN      | -            |

**Personnels :** Christine NONNENMACHER, Guy HUSSON, Frédérique WEBER

**Invités :** MM Bernard LOGEL, Jean-Laurent VONAU, Guillaume KLEINPETER.

**Membres excusés :** MM WALTER, TROG, MME FISCHER

**Invités excusés :** MM Bernard LOGEL, Jean-Laurent VONAU, Guillaume KLEINPETER

---

#### **6) Sageece du Seltzbach – Programme des travaux 2007/2008 (F. WEBER)**

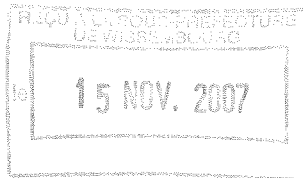
- Vu les objectifs du SAGEECE du Seltzbach,
- Vu le programme pluriannuel de restauration du Seltzbach et de ses affluents de décembre 2003,
- Vu la mission de maîtrise d'oeuvre et de consultation du Bureau d'étude SINBIO du 28 novembre 2005, prévoyant une tranche ferme pour les phases 2 et 3 et une tranche optionnelle pour la phase 4,
- Vu la délibération du Conseil Communautaire du 23 mars 2006 approuvant les tranches 2 et 3 des travaux de restauration,
- Entendu l'exposé du Président,

**Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité :**

- Acte la réalisation de la tranche 4 du marché de maîtrise d'oeuvre pour un montant de 5170 € HT.
- Approuve la tranche 4 des travaux de restauration comprenant :
  - Aménagement écologique et paysager du Seltzbach à Merkwiller-Pechelbronn,

- Confortement des berges murées du Seltzbach en amont de la RD 114 à Merkwiller-Pechelbronn,
- Stabilisation de deux secteurs de berge droite du Seltzbach à Merkwiller-Pechelbronn,
- Déviation ponctuelle du Siegenbaechel,
- Effacement de la passerelle du circuit pédagogique de Kutzenhausen et talutage de la berge.
- Approuve le dossier de consultation des entreprises comprenant :
  - une tranche ferme (tranches 2 et 3). Coût d'objectif: 146 775 € HT.
  - une tranche conditionnelle (tranche 4). Coût d'objectif : 70 000 € HT.
- Demande au Président :
  - de lancer les consultation des entreprises.
  - de solliciter les aides du Conseil Général du Bas-Rhin et de l'Agence de l'eau pour la tranche 4.
- Autorise le Président à engager les démarches nécessaires et à signer tous documents concourant à l'exécution de la présente délibération.

L'entretien des banquettes végétalisées est à la charge des communes qui devront prévoir dans leur budget la somme d'environ 6000 à 8000€.



*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'Etat.*

Pour extrait, certifié conforme

MERKWILLER – PECHELBRONN, le 9 novembre 2007

Délibération, exécutoire de plein droit conformément  
aux dispositions de la loi n° 82-623 du 22 juillet 1982.

Le président

Armand BRACONNIER

